



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°3/2024

En séance du 21 février 2024 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. **RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCES ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE** (Président : Joachim Rausis)

Fondation Silène – projet d'appartements protégés OASIS à Orsières	Le Conseil accueille Patrice Michaud, vice-président de la Fondation Silène afin de présenter le projet d'appartements protégés à Orsières.
---	---

2. **RAPPORT DE LA COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET CONSTRUCTIONS** (Président : Urbain Gaillard)

	Le Conseil traite les dossiers suivants :
Transformation(s)	▪ Marcel Vernay pour la rénovation de la toiture avec changement de matériau à Issert
Rénovation(s)	▪ Buemi René et Nicole pour le classement patrimonial de deux bâtiments à Praz-de-Fort.
Démolition(s)	
Divers	
Permis d'habiter	▪ Rausis Jean-Maurice pour la transformation d'un bâtiment à Orsières

3. **RAPPORT DE LA COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS** (Présidente : Sarah Lattion)

Mérites sportifs	Le Conseil procède à l'attribution des récompenses sportives 2023.
Manifestations	Le Conseil autorise les manifestations sportives suivantes : ▪ Ultimates 2024 - course cycliste du 30 juillet au 4 août ▪ Rallye équestre du St-Bernard le 18 mai 2024

4. **RAPPORT DE LA COMMISSION TRAVAUX ET BÂTIMENTS PUBLICS - ENTRETIEN DU TERRITOIRE** (Président : Laurent Rausis)

Aménagement de la Dranse - traversée d'Orsières	Le Conseil adjuge les travaux de génie-civil de la troisième étape à l'entreprise Charly Lovey SA pour Fr. 295'587.70 HT.
Mur du cimetière	Le Conseil autorise Mme Béatriz Teixeira Veloso, étudiante à l'EPP, à peindre le mur de la place de jeux du cimetière dans le cadre d'un projet scolaire.
Décoration surface en béton	Le Conseil décide de mettre à disposition de M. Philippe Baro l'ancien bâtiment militaire du Trou du Diable à Champex pour la réalisation d'un trompe-l'œil décoratif.

5. **DIVERS**

Sécurité informatique et protection des données	Le Conseil mandate Altis pour des prestations d'accompagnement à la sécurité informatique et protection des données en application de la loi cantonale sur l'information, la protection des données et l'archivage (LIPDA)
Entretien des espaces verts	Le Conseil valide l'offre de l'entreprise Arbolys pour l'entretien des espaces verts communaux pour Fr. 61'406.- TTC.
Places de parc de Chez-les-Reuses	Afin de créer des places de parc à Chez-les-Reuses, le Conseil valide l'achat d'une partie de la parcelle n° 11961 de l'Etat du Valais pour Fr. 5'120.-.

Séance levée à 19h15
Orsières, le 6 mars 2024

L'Administration communale